



VILLE DE CHÂTENAY-MALABRY



Georges Siffredi

Maire de Châtenay-Malabry

Président de la Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bievre

Paul Eichenrand et Viviane Lumbroso

Délégués régionaux du Comité Français pour Yad Vashem

vous prient de bien vouloir assister à la cérémonie
au cours de laquelle

un diplomate de l'Ambassade d'Israël en France remettra

la Médaille des Justes parmi les Nations

attribuée à titre posthume à

Marthe Marie Potvin

représentée par ses filles **Gisèle Loiseau et Fernande Gauche**
pour avoir sauvé les vies de **Fei-ga, Bernard et Charles Tsyboula**

le jeudi 5 juin 2008 à 16 heures

dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville

26 rue du Docteur-Le-Savoureux - Châtenay-Malabry

Renseignements : 01 46 83 45 71

La médaille des Justes est décernée par l'Institut Yad Vashem aux personnes non juives qui ont sauvé des Juifs sous l'occupation, au péril de leur vie.



Israël Tsyboula, originaire de Vilna, combat dans l'armée russe pendant la première guerre mondiale. Fait prisonnier, il s'évade et parvient à Paris.

Il y rencontre sa future femme Fei-ga qui a fuit les pogroms de Crimée. Ils se marient en 1925 et se font naturaliser français. Ils ont trois fils : Marcel, Bernard et Charles.

M. Tsyboula a un commerce de vêtements. Après l'aryanisation forcée de 1940, il trouve un emploi de tourneur à Antony.

Durant la guerre, le fils aîné, soldat, est prisonnier à Nuremberg.

La famille réside avec les deux cadets à Châtenay-Malabry, 11 rue Longuet. Elle se lie d'amitié avec une voisine, Mme Potvin, qui habite en face de chez eux et élève seule ses quatre enfants. Charles est le compagnon de jeux de sa fille Madeleine.

Le 22 janvier 1944, Israël Tsyboula est arrêté à son domicile. Déporté à Auschwitz le 3 février 1944, il y sera assassiné dès son arrivée le 6 février.

Soucieuse de protéger le reste de la famille qui n'a pas été inquiété, Marthe Marie Potvin héberge le soir chez elle, et cela, jusqu'à la libération, les deux garçons et leur mère.

Elle le fit avec générosité, sans demander aucune compensation. Grâce à elle, ces trois membres de la famille Tsyboula échappèrent aux arrestations.